



C.C.A.S



Roquebrune-sur-Argens, le **23 FEV. 2026**

**AVIS DE VACANCES DE POSTES SAISONNIERS
HANDIPLAGE 2026**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Roquebrune-sur-Argens recherche, pour la saison estivale 2025, **6 handiplagistes saisonniers**, plage de San Peïre - 83380 Les Issambres - pour la période **du 1er juillet au 31 août 2026, avec un jour de formation courant juin.**

Missions principales :

- L'handiplagiste assurera l'accueil des personnes ou groupes de personnes présentant des difficultés, des handicaps pour accéder à la baignade.
- Il sera chargé de la manipulation et du transfert pour la baignade au moyen de matériel spécifique.

Conditions de travail :

- Rémunération correspondante à la grille afférente au grade d'adjoint technique avec un jour de repos hebdomadaire et paiement des heures supplémentaires,
- Travail le week-end et jours fériés (en fonction des besoins du service),
- Travail en équipe,
- Port d'une tenue vestimentaire spécifique,
- Formation obligatoire d'un jour courant juin.

Profil recherché :

- Avoir âgé de 18 ans minimum,
- Être titulaire du permis B,
- Formation PSC1 recommandée,
- Être impérativement disponible pour la formation prévue en juin et du 1^{er} juillet au 31 août 2026,
- Empathie, aisance relationnelle,
- Discrétion et disponibilité,
- Dynamisme, réactivité et bonne résistance physique.

Les candidatures devront être adressées **au plus tard le 31 mars 2026** à :

Monsieur le Président du CCAS de Roquebrune-sur-Argens
12, Avenue Gabriel Péri
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le Président du CCAS
Jean CAYRON



Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du :
CCAS Service Handiplage - Tél : 04 94 44 51 30 - Email : ccas@mairie-roquebrune-argens.fr